



PLAN D'ACTION 2019 – 2020 – 2021 – 2022

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂNÉS

METTRE EN PLACE DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES ET SÉCURITAIRES POUR TOUS LES CITOYENS

**Aménagement et Revitalisation
Transport actif et mobilité**

METTRE EN PLACE UNE OFFRE RÉPONDANT AUX DIFFÉRENTS BESOINS FACILITANT LES ACCÈS

Logement, bâtiment et équipement

METTRE EN PLACE DES SERVICES ADÉQUATS AUX BESOINS ET À LA RÉALITÉ DE TOUS LES CITOYENS

**Loisir, culture et vie communautaire
Sécurité, justice et autres départements**

METTRE EN PLACE DES COMMUNICATIONS SIMPLES ET À LA PORTÉE DE TOUS LES CITOYENS

**Communication et information
Sensibilisation et formation**

METTRE EN PLACE DES CONDITIONS FAVORABLES À L'IMPLICATION CITOYENNE

**Concertation et participation citoyenne
Employabilité et ressources humaines**

Personnes avec handicap 	Famille 	Nouveaux arrivants 
Personnes âgées 	Jeunesse 	Tous 

METTRE EN PLACE DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES ET SÉCURITAIRES POUR TOUS LES CITOYENS

Aménagement et Revitalisation	1 STATIONNEMENTS RÉSERVÉS	2 VOIES PIÉTONNIÈRES	3 SIGNALISATION	4 PARCS ET ESPACES VERTS	5 MOBILIER URBAIN
Transport actif et mobilité	1 TRANSPORT EN COMMUN	2 TRANSPORT ADAPTÉ	3 TRANSPORT PERSONNEL		

METTRE EN PLACE UNE OFFRE RÉPONDANT AUX DIFFÉRENTS BESOINS FACILITANT LES ACCÈS

Logement, bâtiment et équipement	1 ÉDIFICES MUNICIPAUX	2 COMMERCES ET SERVICES	3 MILIEU RÉSIDENTIEL
---	-----------------------	-------------------------	----------------------

METTRE EN PLACE DES SERVICES ADÉQUATS AUX BESOINS ET À LA RÉALITÉ DE TOUS LES CITOYENS

Loisir, culture et vie communautaire	1 ART ET CULTURE	2 SPORT ET PLEIN AIR	3 VIE COMMUNAUTAIRE	4 TOURISME
Sécurité, justice et autres départements	1 PRÉVENTION	2 INTERVENTION		

METTRE EN PLACE DES COMMUNICATIONS SIMPLES ET À LA PORTÉE DE TOUS LES CITOYENS

Communication et information	1 INFORMATIONS GÉNÉRALES	2 MÉDIAS ET SUBSTITUTS	3 PROMOTION	4 CONSULTATIONS
Sensibilisation et formation	1 EMPLOYÉS MUNICIPAUX	2 MILIEUX D'AFFAIRES	3 POPULATION	

METTRE EN PLACE DES CONDITIONS FAVORABLES À L'IMPLICATION CITOYENNE

Concertation et participation citoyenne	1 COMITÉ CONSULTATIF	2 DÉV. DE LA POLITIQUE	3 PARTENARIAT AVEC ORG.	4 REPRÉSENTATION
Employabilité et ressources humaines	1 SERVICES	2 EMPLOI		



Aménagement et revitalisation



Soutenir la famille en mettant à sa disposition diverses opportunités de détente et d'agrément reliées à son épanouissement dans l'aménagement et le développement de son territoire.



Assurer la sécurité des personnes par des aménagements, des voies, des places et des parcs publics qui prennent en compte leurs déficiences et leurs problématiques.

Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux édifices publics municipaux ouverts aux citoyens.

Résultat escompté	Obstacle/défi	Mesure	Indicateur de réussite	Responsable Partenaires	Cible	Échéancier								État d'avancement/ Budget		
						2019		2020		2021		2022				
						S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2			
VOIES PIÉTONNIÈRES Faciliter la circulation des citoyens par l'aménagement sécuritaire et fonctionnel de trottoirs, de pistes cyclables et de passages à niveau.	Améliorer la capacité de marcher dans la ville	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver une façon de rendre plus accessibles et plus sécuritaires les traverses en se dotant d'un plan d'entretien et d'aménagement des trottoirs et traverses piétonnières : <ul style="list-style-type: none"> - dans les rues des premiers quartiers; - côte Cooke; - des Forges et Champlain; - Ste-Marguerite au bas de l'escalier près du Parc Ste-Marguerite. • Voir à aménager un trottoir sur la rue Marion. • Aménager une traverse piétonnière devant le centre ressources naissance. • Poursuivre le plan de rénovation des entrées carrossables (bateaux pavés). • Voir à faciliter le passage des voies ferrés près des voies piétonnières passantes (par exemple, rue du Fleuve/des Forges, sur le chemin piétonnier de l'Amphithéâtre, etc.) • Peindre des lignes jaunes en bordure des trottoirs, des marches d'escaliers ou autres marches (sur le dessus et de face) ainsi qu'à la limite des bateaux pavés (avant d'arriver à la rue) • Mettre en œuvre un plan d'aménagement urbain pour l'amélioration des corridors de marche, afin de favoriser l'activité physique des aînés et rehausser l'indice piétonnier. • Intégrer les besoins des aînés dans les paramètres réguliers d'entretien et de développement des trottoirs et des traverses. 		Travaux publics												
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir un circuit à partir du centre-ville vers les musées, l'Amphithéâtre, etc. avec bande de guidage centrale afin de faciliter les déplacements pour tous. 		Travaux publics Organismes												
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer que le pavé uni installé provoque le moins possible de rebondissements lorsqu'on y passe avec un fauteuil roulant (Exemple : le pavé uni en haut de l'escalier monumental, les carreaux sont grands et non adaptés pour les personnes en fauteuil roulant). 		Travaux publics												
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire du District 55 un lieu qui répond entièrement aux normes d'accessibilité universelle. 		Travaux publics												

SIGNALISATION Se doter des équipements visuels et sonores adéquats pour permettre les déplacements et l'orientation sécuritaires de tous les citoyens.	Manque de temps pour les personnes se déplaçant lentement	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le temps de traverse piétonnière aux endroits très achalandés ayant 3 voies de large. Prendre exemple sur les Boul. des Forges, Boul. des Récollets et Boul. Jean XXIII. Augmenter le temps de traverse piétonnière aux endroits très achalandés et utilisés par les familles. 																	
		<ul style="list-style-type: none"> Installer des dalles ou plaques podotactiles sur les coins de rues lors de réparations ou d'aménagements de nouveaux trottoirs. (Exemple : le coin St-Maurice et Laviolette, les personnes ayant une déficience visuelle l'appellent « Le super coin »). 	Travaux publics																
		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un plan annuel de vérification de l'état des traverses sonores et voir à installer des feux sonores aux intersections suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Coin Garceau et Gene H. Kruger; - Royal et St-Georges; - Boulevard Jean XXIII à l'intersection de Côte Richelieu; - Boulevard des Récollets à l'intersection de Laurent-Létourneau; - Au terminus d'autobus du centre-ville: St-Georges et Champlain (corridor O.); - Intersection rue des Forges et rue Royale (corridors Sud et Est); - Intersection rue Notre-Dame et rue St-Georges (corridors N et O); - Intersection rue Notre-Dame et rue des Forges. 	Tavaux publics INTERVAL AERA																
STATIONNEMENTS RÉSERVÉS Appliquer et faire respecter la réglementation en vigueur concernant l'aménagement et l'utilisation des espaces de stationnements réservés. Veiller à l'entretien des espaces réservés dans les stationnements municipaux et à l'évaluation régulière des besoins concernant leur localisation et leur aménagement.	Les terrasses sont souvent installées sur les espaces de stationnement réservés pour les personnes à mobilité réduite	<ul style="list-style-type: none"> Aménager un stationnement au Parc Cardinal-Roy. Évaluer la possibilité d'aménager des espaces de stationnements supplémentaires au centre-ville ou de trouver une solution alternative. 		Travaux publics															
		<ul style="list-style-type: none"> Carton pour stationnement gratuit lorsqu'une famille visite la bibliothèque du centre-ville. Évaluer la possibilité de réduire le coût du stationnement de l'hôtel de ville. 	Aménagement BAIL																
		<ul style="list-style-type: none"> Aménager un stationnement réservé au coin de Paul-Lemoyne et des Coopérants. Prévoir plus de stationnements réservés lors d'événements comme les festivals et autres événements de grand public. 	Aménagement CIUSSS BAIL Loisirs Corporation du Festivoix																
		<ul style="list-style-type: none"> Prévoir des enseignes mobiles de stationnement pour les personnes handicapées lors des événements d'envergures et lors d'activités itinérantes. Élaborer un document d'information pour l'aménagement des espaces de stationnements réservés pour les personnes à mobilité réduite. 	Loisirs																
<ul style="list-style-type: none"> Se doter d'un cadre normatif en ce qui concerne les terrasses pour l'émission de permis d'occupation périodique. 																			

MOBILIER URBAIN Planifier le choix et la localisation du mobilier urbain en fonction d'une utilisation fonctionnelle et de déplacements sécuritaires pour tous.	Manque d'espace dans les parcs pour intégrer les enfants et les personnes vivant avec un handicap autour d'une table par exemple	Mettre en œuvre un plan d'installation de toilettes permanentes, accessibles universellement et ouvertes à l'année dans tous les parcs de la ville. Prévoir des espaces pour allaiter et faire chauffer les biberons.		Travaux publics															
		Voir à installer dans les parcs d'autres modèles de tables et bancs de conception plus inclusive prévoyant des espaces pour : fauteuils roulants, marchettes, et les identifiés. Près des modules de jeux, inclure des tables adaptées pour les bébés avec chaise haute intégrée.		Loisirs Appro. BAIL Travaux publics CIUSSS Paramunicipal Organismes Loisirs															
		Prévoir des balançoires à billes permettant l'accès aux fauteuils roulants dans certains parcs, notamment ceux à proximité de résidences pour personnes âgées ou les principaux parcs de Trois-Rivières. Voir à installer de nouveaux modules tel que des balançoires parent-enfant.		Loisirs Appro.															
		Faire en sorte que les points d'observation respectent les normes d'accessibilité universelle bonifiée.		Loisirs Travaux publics															
		Prévoir des bacs de jardinage surélevés dans les jardins communautaires et en faire la promotion.		Loisirs Travaux publics Organismes															
		Installer des abreuvoirs respectant les normes d'accessibilité universelle dans les parcs achalandés et le long de la piste cyclable. Certains modèles proposent trois niveaux personnes debout, enfants ou personnes en fauteuil roulant et chiens d'assistance. Voir à installer de nouveaux modèles de poubelles à tri sélectif qui intègrent la récupération de matériaux et un cendrier si besoin.		Loisirs Travaux publics															
		Rendre plus visible et accessible les parcomètres, simplifier et cacher du soleil les écrans pour faciliter la lecture par les gens qui ont la vue basse.																	
		PARCS ET ESPACES VERTS Faciliter l'accès et l'utilisation des parcs et espaces verts aux personnes en situation de handicap.	Les aires aménagées pour certains espaces ne sont pas accessibles à tous.	Permettre l'accès aux parcs à chien aux personnes handicapées en aménageant des sentiers et en ajoutant du mobilier urbain tel que des bancs. Voir à aménager des sentiers asphaltés entre les modules et les terrains de jeux, dans l'aire de jeux adaptés du Parc Pie XII.		Travaux publics													
				Aménager les sentiers dans les espaces verts en respectant les normes d'accessibilité universelle. Carte tactile présentant l'itinéraire, les distances et les services. Sentier de pierres compactées d'une largeur minimale de 1,5 m, ligne de vie (bordure de protection latérale pour guider les pas du promeneur) une main courante dans les portions présentant un dénivelé.		Loisirs Travaux publics Paramunicipal CIUSSS BAIL													
Évaluer l'accessibilité des pavillons dans les parcs ainsi que dans les centres communautaires de la Ville.																			
Planter davantage d'arbres à proximité des modules de jeux et sur la rue Papineau en face de l'escalier.																			
Espaces adultes dans les parcs (3 ^{ième} lieu public). Aménager des espaces conviviaux où les groupes peuvent se détendre et interagir dans les parcs (table, banc, zone végétalisée). Localisation prioritaire : près des deuxièmes lieux, des résidences pour aînés et des zones identifiées comme « aînées ».																			



Communication et information



Faciliter la transmission d'informations et de connaissances à propos de sujets touchant directement la famille.

Favoriser le dialogue, le partage d'informations et augmenter la connaissance des problématiques que rencontrent les personnes handicapées vivant à Trois-Rivières.



Promouvoir les solutions mises en place et sensibiliser l'ensemble des citoyens aux conditions de vie des personnes handicapées.

Soutenir et accompagner les organismes représentant les personnes handicapées.

Résultat escompté	Obstacle/défi	Mesure	Indicateur de réussite	Responsable Partenaires	Cible	Échéancier								État d'avancement/ Budget
						2019		2020		2021		2022		
						S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	
INFORMATIONS GÉNÉRALES Informé la population de l'existence des politiques sociales universelles et de leurs applications. Préciser l'accessibilité des différents services et activités dans les communications municipales.	Il y a un grand manque d'information sur ce qui est offert à l'ensemble de la population.	Inclure plus de représentations de personnes handicapées dans les publications, les mosaïques et autres. Trois-Rivières est une ville inclusive et accueillante pour les personnes avec des limitations fonctionnelles.		Communication										
		Faire la promotion des politiques et de leurs réalisations sous différentes formes.		Communication										
		Promouvoir les nouvelles politiques et orientations stratégiques menées par la municipalité. Regrouper et identifier sur le site internet de la Ville tous les endroits et événements adaptés pour les familles. Développer une page Facebook pour faire la promotion des événements familiaux et pour faire connaître les différents organismes et leurs services.		Communication										
		Inclure sur le site Internet de la Ville une page traitant de l'accessibilité universelle ainsi que des sites pertinents en ce sens, des liens vers les sites internet des organismes partenaires et voir à ajouter le lien sur intranet pour sensibiliser les employés.		Communication BAIL										
		Collaborer avec Tourisme trois-rivières pour promouvoir l'identification des lieux accessibles à Trois-Rivières dans la documentation touristique. <i>web et autres</i>		Tourisme Trois-Rivières, IDÉ, Kéroul										
		Ajouter une catégorie au Gala Radisson et remettre un prix à une entreprise qui se distingue au niveau de l'inclusion et de la participation sociale par différents moyens : accessibilité universelle, embauche, offre de services.		IDÉ										

PROMOTION Promouvoir les différents programmes et services spécifiques existant en lien avec les différentes clientèles afin d'en accroître la visibilité et l'utilisation.	Il y a un grand manque d'information sur ce qui est offert à l'ensemble de la population.	Faire la promotion du programme « Secours adaptés » et du programme « PAIR » auprès du public et des organismes représentant les personnes handicapées et prévoir une formule avec l'information simplifiée. <i>Surtout en période de déménagement.</i>		Communication Sécurité publique UQTR CIUSSS Organismes															
		Étendre le programme de financement des commerçants du centre-ville en le jumelant avec le programme d'Aide aux Petites Entreprises (APE) du gouvernement du Québec et en faire la promotion pour qu'ils se rendent accessibles à la grandeur du territoire.		Aménagement Communication BAIL															
		<ul style="list-style-type: none"> Faire davantage connaître les ressources disponibles pour les familles ayant des enfants avec des besoins particuliers. 																	
		<ul style="list-style-type: none"> Mieux informer les aînés des services, événements et activités disponibles sur le territoire de la Ville. Établir une stratégie et un mécanisme de communication et de fidélisation au service de la Ville et des partenaires pour joindre les aînés de façon plus personnalisée. Les aînés qui participent aux diverses activités et services de la Ville et de ses partenaires sont invités à s'inscrire. Ce système sera mis à la disposition des partenaires. 																	
MÉDIAS ET SUBSTITUTS Offrir sur demande toute documentation municipale dans un format répondant aux besoins particuliers. Faciliter le recours à des interprètes gestuels ou oralistes lorsque requis.	L'accès à l'information est difficile pour certaines personnes.	<ul style="list-style-type: none"> Sur le site web, rendre les modalités d'inscription aux services de la ville plus simple à comprendre pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles. 		Communication CIUSS Organismes															
		<ul style="list-style-type: none"> Faire en sorte que le site web réponde aux normes d'accessibilité et que l'information soit disponible sous différentes formes (gros caractères, sonorités, langage simplifié, orthographe alternative, etc.). 		Communication UQTR CIUSSS Organismes															
		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un système qui permettrait aux personnes ayant des difficultés d'élocution de transmettre leurs questions par écrit lors des séances du conseil municipal. 																	
		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des mesures pour rendre accessible les réunions du conseil municipal et les rencontres organisées par la Ville, autant pour les spectateurs que les participants ayant des limitations fonctionnelles. Interprètes pour personne ayant des incapacités auditives ou de langage, webdiffusion, téléviseur. 		Administration Communication CIUSSS Organismes SRIEQ															
		<ul style="list-style-type: none"> Tenir un inventaire de matériel de communication avec les personnes malentendantes pour organiser un système de prêt aux organismes reconnus, afin de permettre l'accès à des cours et à d'autres événements. 		Loisirs Paramunicipal CIUSS															
		<ul style="list-style-type: none"> Offrir un service 911 et 311 par texto pour les personnes malentendantes et voir la possibilité d'installer un appareil de transmission pour les sourds (ATS) à deux sens au principal service téléphonique. 		Communication Sécurité publique CIUSSS Organismes															

Concertation et participation citoyenne



Résultat escompté	Obstacle/défi	Mesure	Indicateur de réussite	Responsable Partenaires	Cible	Échéancier								État d'avancement/ Budget		
						2019		2020		2021		2022				
						S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2			
DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE Assurer le développement continu des politiques sociales en fonction des besoins évolutifs de la population.	Une participation mitigée dans le processus décisionnel de la Ville.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réviser la politique municipale d'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées et l'amener vers un angle d'accessibilité universelle, dernière version 2012 – C2010-20. 		Loisirs UQTR CSCDR Organismes												
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour une nouvelle politique familiale. 														
		<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une commission aînés formée de représentants de la Ville, de partenaires et d'aînés. • Assurer, en partenariat, le suivi du plan, la vigie des besoins et les ajustements nécessaires. • Confirmer le statut permanent du comité MADA formé des services municipaux, des partenaires et d'aînés engagés dans le plan sous la présidence de conseillers municipaux. Le mandat est de : <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi du plan; • Recevoir les évaluations des différentes mesures et activités; • Proposer une mise à jour annuelle du plan, le cas échéant; • Assurer et développer le partenariat Ville, Institutions et OSBL, notamment par des protocoles. 														

PARTENARIAT AVEC LE MILIEU Consulter et interpeller les ressources communautaires existantes pour le développement et l'application des politiques et de son plan d'action.	Les efforts déployés isolément par chacun des organismes ne sont pas tous concertés et complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une rencontre des partenaires pour soutenir l'intégration des enfants handicapés dans les activités estivales et annuelles. Exemple : l'UQTR, l'AQLPH, le CIUSSS (Interval – CRDI), URLS, Centres communautaires, CEGEP, le Collège Laflèche et la Commission scolaire. 		Loisirs UQTR CSCDR CIUSSS															
		<ul style="list-style-type: none"> Transmettre la liste des permis de constructions commerciales à BAIL-Mauricie afin de leur permettre de tenir à jour leur « Guide d'accessibilité des lieux publics de la Mauricie » disponible sur le site internet de BAIL-Mauricie et ajouter le lien sur le site de la Ville. 		Aménagement BAIL															
		<ul style="list-style-type: none"> Rendre accessible aux organismes une liste des employés faisant partie de la direction de la culture les loisirs et de la vie communautaire (nom, titre, et poste téléphonique). 																	
		<ul style="list-style-type: none"> Connaître les critères qui déterminent la classification des organismes. 																	
		<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la possibilité de partenariat avec les milieux de recherche et les associations pour favoriser l'émergence de projets novateurs en matière d'accessibilité universelle. 				Paramunicipal UQTR CSCDR CIUSSS Organismes													
		<ul style="list-style-type: none"> Soutien au développement du bénévolat dans les organismes de la ville. Faciliter le bénévolat des aînés par la sensibilisation des organismes et la référence pour les aînés. Développer en collaboration avec les organismes un programme de formation et de soutien au bénévolat pour partenaires municipaux, particulièrement auprès des organismes « aînés » reconnus selon la politique municipale de reconnaissance. Assurer la présence de centres d'action bénévole dans les « deuxième lieux » et au comité aînés de la Ville. Un programme de promotion et de valorisation des initiatives bénévoles pour aînés et mise en œuvre l'an 2 du plan. 																	
COMITÉ CONSULTATIF Allier les ressources du milieu au sein d'un comité paramunicipal afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens sur le territoire de la municipalité.	Le manque de connaissance des défis que vivent les différentes clientèles fait en sorte que l'objectif d'amélioration n'est pas atteint.	<ul style="list-style-type: none"> Inclure les personnes ayant des limitations fonctionnelles dans le processus d'élaboration de programmes et de services municipaux. Planification, mise en œuvre, évaluation etc. 		Aménagement BAIL															
		<ul style="list-style-type: none"> Consulter et inclure les organismes familles dans la mise en œuvre du plan d'Action intégré. 																	
		<ul style="list-style-type: none"> Consulter lorsque requis divers partenaires spécialisés afin de faire les meilleurs choix d'aménagement urbain. 				Appro. Paramunicipal UQTR CIUSSS BAIL													
		<ul style="list-style-type: none"> Participation des aînés à l'évaluation des activités et services qui leur sont destinés. Assurer la participation des aînés aux activités qui les touchent et en assurer la pertinence. 																	



Culture, loisirs et vie communautaire

Rendre les arts et la culture accessibles par divers moyens et projets particuliers visant essentiellement à sensibiliser et informer les familles trifluviennes, de manière à éveiller et à initier leur intérêt pour la culture.

Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux programmes de loisirs et de culture.

Développer, en concertation avec les organismes représentant les personnes handicapées, une offre de service qui réponde à leurs besoins dans le domaine des loisirs.

Développer et maintenir l'accessibilité des programmes et des équipements de loisirs sportifs, culturels et communautaires diversifiés adaptés aux réalités et aux besoins des familles (le Service des loisirs travaille également en partenariat avec les organismes paramunicipaux).



Résultat escompté	Obstacle/défi	Mesure	Indicateur de réussite	Responsable Partenaires	Cible	Échéancier								État d'avancement/ Budget
						2019		2020		2021		2022		
						S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	
ART ET CULTURE Rendre plus accessibles les différents services et équipements disponibles dans les lieux de culture ou sont dispensés des services à la population. Faciliter l'intégration aux activités régulières, lors d'événements culturels et soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Les conséquences des différentes limitations ne sont pas connues du personnel.	<ul style="list-style-type: none"> Participer en soulignant la Semaine québécoise des personnes handicapées, de la familles ou des aînés. 		Loisirs Communication										
		<ul style="list-style-type: none"> Munir la section des livres pour enfants des bibliothèques de livres jeunesse abordant le sujet du handicap et des différences : déficience visuelle, asthme, autisme, déficience motrice, santé mentale, épilepsie, déficience auditive, allergies etc. 		Bibliothèque										
		<ul style="list-style-type: none"> Prévoir un espace de sensibilisation aux différentes situations de handicap lors des fêtes de district ou lors d'autres événements « Trois-Rivières Ville inclusive ». 		Loisirs UQTR CSCDR CIUSSS Organismes										
		<ul style="list-style-type: none"> Prévoir des zones tranquilles lors des événements d'envergure pour répondre aux personnes ayant des besoins particuliers. 		Loisirs Organismes										
		<ul style="list-style-type: none"> Aménager des abris et des espaces d'ombre. 												
		<ul style="list-style-type: none"> Prévoir des zones débarcadères lors des événements d'envergure pour les personnes qui utilisent les services de transport adapté. 		Loisirs										
		<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un guide en accessibilité universelle pour petits et grands évènements en collaboration avec BAIL MAURICIE. 		Loisirs Paramunicipal CIUSSS BAIL										
		<ul style="list-style-type: none"> Interpeller l'organisme « <u>Spectacle Interface</u> » pour accompagner un spectacle d'humour. 		Corporation culturelle										
<ul style="list-style-type: none"> Munir les expositions permanentes des musées de supports descriptifs pour les personnes en déficience auditive, par exemple, fournir un IPAD sur lequel l'exposition est décrite en langage des signes ou en lecture labiale, ou fournir des textes descriptifs pour les expositions temporaires. 		Culture UQTR CIUSSS Organismes												

		<ul style="list-style-type: none"> Rendre les activités de la bibliothèque accessibles aux personnes malentendantes qui en font la demande et lors d'occasions particulières (la semaine Québécoise des personnes handicapées ou durant le mois de l'accessibilité). 		Culture UQTR CIUSSS Organismes															
		<ul style="list-style-type: none"> Mettre sur pied un service d'accompagnement des usagers des bibliothèques qui en font la demande. 		Culture															
		<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le projet Bibliomobile afin de donner accès aux documents aux personnes âgées ne pouvant se déplacer. 		Culture															
		<ul style="list-style-type: none"> Disposer de places de stationnement gratuites pour les familles qui visitent la bibliothèque du centre-ville. 																	
		<ul style="list-style-type: none"> Bonifier et élargir le programme Culture, permettant à des familles et/ou des personnes handicapées à faible revenu d'assister gratuitement à des activités culturelles. 		Culture															
		<ul style="list-style-type: none"> Décentraliser l'offre de culture et de loisirs en bonifiant les activités dans le secteur est de la ville. 																	
		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un système de laissez-passer familial pour les activités de culture et de loisirs. 																	
		<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès des aînés à la vie culturelle sous toutes ses formes (arts en amateur, spectacles, expositions, conférences, patrimoine). Établir une offre culturelle aux organismes qui s'adressent aux aînés, particulièrement les 3^{ème} lieux (spectacles, expositions, conférences, patrimoine). Développer des forfaits aînés dans les lieux de spectacles de la ville. Soutenir (conseil, logistique) et augmenter les initiatives des aînés dans les arts plastiques et de la scène selon les termes de la politique municipale de reconnaissance. 																	
VIE COMMUNAUTAIRE	Certains organismes ont peine à tenir le coup face au manque de soutien des différents paliers.	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir, lorsque possible, les organismes qui tiennent des activités marchandes, produire une liste des services offerts par des organismes aidant les personnes ayant des besoins particuliers et assurer la diffusion. 		Loisirs Approvisionnement															
Reconnaitre et soutenir les associations et organismes communautaires dans leur offre de service aux citoyens.		<ul style="list-style-type: none"> Mettre sur pied/Maintenir le programme de soutien pour les couches lavables. 																	
		<ul style="list-style-type: none"> Difficultés avec la cour du centre Alexandre-Soucy. 																	
		<ul style="list-style-type: none"> Création d'un réseau de « deuxième lieux » dans les bibliothèques et les centres communautaires de loisirs favorisant les relations intergénérationnelles. 																	
SPORT ET PLEIN AIR	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le « Guide de réflexion à l'accessibilité à l'expérience inclusive de plein air en parc urbain » réalisé par l'UQTR, pour raffiner l'accessibilité à l'expérience inclusive des Parcs Pie XII et de l'Île St-Quentin. 		Loisirs Paramunicipal UQTR															
Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population.		<ul style="list-style-type: none"> Aménager des zones de jeux dans les rues des quartiers résidentiels. 																	
		<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour l'évaluation de l'accessibilité aux installations sportives extérieures. 																	

<p>Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics.</p> <p>Soutenir l'offre d'activités spécialisées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Aménager des installations ou du mobilier pour favoriser l'accès aux patinoires de patinage libre. 																			
	<ul style="list-style-type: none"> Faire évaluer les piscines en ce qui concerne l'accessibilité universelle en priorisant l'aménagement de la piscine du parc Pie XII. Évaluer la possibilité d'allonger les horaires des piscines publiques. 																			
	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la possibilité d'aménager une piscine intérieure dans le secteur du Cap. 																			
	<ul style="list-style-type: none"> Réparer et revitaliser les espaces de jeux d'eau. 																			
	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la possibilité d'établir un escompte sur le prix d'entrée à l'île St-Quentin pour les résidents de Trois-Rivières. 			Loisirs Paramunicipal CIUSS Organismes																
	<ul style="list-style-type: none"> Île St-Quentin : tarif gratuit, les stationnements handicapés devraient être gratuits. 																			
	<ul style="list-style-type: none"> Rendre la piscine et la plage de l'île St-Quentin accessibles, et prévoir des fauteuils roulants hippocampes à prêter pour la plage. L'hiver, munir les fauteuils hippocampes de skis pour la randonnée. 			Loisirs Paramunicipal																
	<ul style="list-style-type: none"> Ajouter des espaces ombragés proches des piscines car certaines n'ont pas d'espace pour se mettre à l'abri du soleil. 																			
	<ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec une entreprise de location de vélos ou un organisme pour prêter des vélos et des poussettes adaptés de différents modèles à l'Île St-Quentin. 			Loisirs UQTR CIUSSS Organismes																
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la sécurité dans les parcs publics. 																			
	<ul style="list-style-type: none"> Bonifier la programmation des parcs en ajoutant de l'animation et bonifier l'offre de loisirs, de culture et de sport pour chacune de ces clientèles : adolescente, aînés et familles. 																			
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un volet aîné lors de divers événements à caractère sportif et physique et ajouter des mesures à cet effet dans les protocoles d'entente avec les organisations. 																			
	<ul style="list-style-type: none"> Déploiement et mise à niveau des centres de pétanque et plateaux de pickleball intérieurs et extérieurs. Soutenir le déploiement d'activités physiques organisées, particulièrement les plus populaires chez les aînés. Faire du Parc Pie XII et du Pavillon St-Arnaud un centre d'activité physique et de sport pour les aînés. Voir notamment à la relocalisation du centre Pétanque Amis. Aménager dans les parcs Pie-XII et dans le secteur Cap-de-la-Madeleine des plateaux pour pickleball extérieurs et intérieurs sur au moins deux sites. Moderniser les lieux de pratiques de la pétanque. 																			
	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la pratique libre en matière d'activité physique en créant des circuits d'entraînement en pratique libre tant pour les aînés, les familles et les personnes handicapées. 																			



Employabilité et ressources humaines

Connaître les enjeux sociaux des familles de Trois-Rivières et contribuer à des projets qui peuvent rehausser leur qualité de vie.



Contribuer à des projets qui permettent l'intégration sur le marché du travail de personnes handicapées.



Faire en sorte que les gens et les familles éprouvent un sentiment de bien-être sur le grand territoire trifluvien.

Favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées et favoriser l'attribution de contrats de services à des entreprises d'économie sociale mettant à contribution des personnes atteintes d'une forme de handicap.

Résultat escompté	Obstacle/défi	Mesure	Indicateur de réussite	Responsable Partenaires	Cible	Échéancier								État d'avancement/ Budget		
						2019		2020		2021		2022				
						S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2			
EMPLOI Faciliter l'accès aux personnes ayant des limitations fonctionnelles (handicapés, familles, aidants naturels) au sein de l'administration municipale. Contribuer au développement de compétences en milieu de travail et adapter le milieu ainsi que les conditions de travail.		<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les directeurs des services lors de l'élaboration de certains projets à la possibilité d'embaucher des personnes handicapées. 		Ressources Humaines SEMO												
		<ul style="list-style-type: none"> Envisager la mise en place d'un plateau de travail permettant à des personnes présentant différentes limitations de vivre de réelles expériences en emploi. 														
		<ul style="list-style-type: none"> Accepter l'offre de bénévolat des personnes aux besoins particuliers aux événements, sans mettre en cause la sécurité des participants, tel que le Festivoix, le Grand-Prix, etc. 		Loisirs Culture												
		<ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec le SEMO que ce soit pour l'embauche, la possibilité de stage et autres, de personnes handicapées et faire connaître les expériences d'embauches positives aux autres directeurs de service et employés. 			Ressources Humaines SEMO											
		<ul style="list-style-type: none"> En collaboration avec le SEMO et les organismes pour personnes handicapées, accueillir un stagiaire présentant différentes limitations pour des travaux d'entretien et de soutien dans les piscines publiques de la ville. 			Ressources Humaines SEMO											
		<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion des emplois dans les cégeps, universités et autres institutions d'enseignement pour faciliter le recrutement d'étudiants handicapés. Ajouter une section dans les formulaires d'emploi de la Ville pour les besoins d'accomodement (Braille, système auditif, équipement ou aménagement particulier et autres). 			Ressources Humaines											
		<ul style="list-style-type: none"> Offrir, sous la forme de parrainage, un encadrement favorable à l'intégration en emploi de la personne handicapée et prévoir une procédure permettant d'allonger la période de probation d'un poste occupé par une personne handicapée lorsque l'adaptation et les besoins le justifient. 			Ressources Humaines											
		<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la formation DAFA offerte par la municipalité et par les organismes ainsi que les opportunités de travail au sein de la ville de Trois-Rivières. 														

SERVICES Accroître les compétences du personnel municipal et la qualité de l'accueil dans l'offre de services à la population et vis-à-vis des personnes ayant des limitations fonctionnelles.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans le formulaire d'offre de services, prévoir un espace permettant aux candidates et candidats handicapés intéressés de faire connaître leurs besoins particuliers. Lors du processus d'embauche prévoir à adapter l'entrevue selon le candidat. Exemple : avoir des examens en gros caractères. 		Ressources Humaines													
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demander si le candidat est sensible à la cause des personnes handicapées lors du processus d'embauche et s'il a des connaissances de base en accessibilité universelle sinon, voir à la former. 		Ressources Humaines													
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir un service d'assistance pour l'accomplissement de démarches administratives comme remplir un questionnaire ou un formulaire nécessaire à la prestation d'un service offert, et ce pour tous les départements. 		Tous CIUSSS Organismes													



Bâtiments et équipements



Assurer à la famille un logement convenable, un accès aux services de base et à des moyens d'existence viables, tout en demeurant dans le champ de juridiction et de compétence municipale.



Localiser les logements accessibles, encourager les promoteurs à construire des unités de logements répondant aux principes d'accessibilité universelle, augmenter le nombre de logements neufs accessibles, aider les personnes handicapées à mieux se loger et à meilleur coût, favoriser l'adaptation des logements aux besoins des personnes handicapées et à mobilité réduite, faciliter l'accessibilité des immeubles propriété de l'Office municipal d'habitation.

Adapter notre fourniture de services et de biens en intégrant des mesures appropriées à la clientèle visée.

Résultat escompté	Obstacle/défi	Mesure	Indicateur de réussite	Responsable Partenaires	Cible	Échéancier								État d'avancement/ Budget		
						2019		2020		2021		2022				
						S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2			
ÉDIFICES MUNICIPAUX Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices ou sont dispensés des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont dispensés des services aux citoyens.		<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un guide en matière d'accessibilité universelle pour les nouveaux bâtiments et lors de travaux de rénovations. 		Travaux publics												
		<ul style="list-style-type: none"> Vérifier si tous les édifices de la Ville répondent aux normes de conception sans obstacles. 														
		<ul style="list-style-type: none"> Faire en sorte que les cahiers d'appel d'offres soient conçus afin de surpasser les normes en matière de conception sans obstacles par le Code de construction du Québec en y incluant des normes d'accessibilité bonifiées* pour les services municipaux. 														
		<ul style="list-style-type: none"> Se doter d'une politique d'achat qui prend en considération l'obligation de tenir compte des normes d'accessibilité universelle lors de nouveaux achats ou de remplacement de produits, tel que les machines distributrices, photocopieurs, etc. 			Appro.											
		<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'installation de portes automatiques dans les édifices publics. 														
		<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les aménagements des différents comptoirs de services et les rendre accessibles s'il y a lieu. 														
		<ul style="list-style-type: none"> Salle J.A. Thompson : <ul style="list-style-type: none"> Faciliter le stationnement pour les spectateurs; Comptoir de la billetterie trop haut; Prévoir plus de places pour fauteuils roulants à différents niveaux dans la salle; Rendre la salle de bain plus accessible; Rendre l'accès au foyer plus facile. 			Culture											
		<ul style="list-style-type: none"> Agrandir les places pour personnes handicapées dans la salle Anaïs Allard-Rouseau. 			Culture											
<ul style="list-style-type: none"> Installer des mains courantes longeant les murs dans les salles de spectacle J.A. Thompson et de la Maison de la Culture. 			Culture													

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer des bandes réfléchissantes lorsqu'il y a des seuils de portes dans les édifices publics. 		Travaux publics															
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rénover les escaliers intérieurs de l'Aréna Claude Mongrain et du Colisée (terrain de l'Expo), afin de les rendre plus sécuritaire et visibles avec bandes contrastantes. 		Travaux publics															
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir dans le stade Stéréo Plus, les Colisées et les Arénas, quelques sièges pour malentendants, avec des haut-parleurs sous chacun des sièges. 		Travaux publics															
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rafraîchir les systèmes audios dans les salles de spectacle afin qu'ils soient utilisables par cellulaire ou voir à prêter le support donnant accès aux ondes radio le temps du spectacle. 		Travaux publics															
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer dans les salles de toilettes publiques des barres d'appui dans une cabine standard (aide aux personnes en manque d'équilibre, aux femmes enceintes, etc.). 		Travaux publics															
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager des toilettes avec table à langer au centre Alexandre Soucy, il appert également que les marches sont mal entretenues. 																	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer des bandes de guidage au sol dans les lieux municipaux plus achalandés, de la porte d'entrée au comptoir de service par exemple (à relief ou de couleur contrastante). 		BAIL															
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer des identifications pour les toilettes accessibles sous l'Amphithéâtre, aussi gros que celles pour personnes non handicapées et conserver des identifications standards pour faciliter le repérage par les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou autistes. 		Loisirs Travaux publics Paramunicipal															
MILIEU RÉSIDENTIEL																		
Développer l'offre de logements et de résidences accessibles ou facilement adaptables pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer que les nouvelles constructions et les rénovations répondent aux normes de conception sans obstacles du Code de construction du Québec et plus. 		Travaux publics BAIL															
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclure dans la nouvelle réglementation municipale qui demande des logements facilement adaptables au rez-de-chaussée des immeubles de 8 logements et plus, les immeubles en copropriété. 		Aménagement BAIL															
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclure dans la Politique de l'habitation et du logement social des mesures afin que soit intégré le concept de visitabilité intégrale lors de la planification des nouveaux développements résidentiels. 		Comité logement social															
Faciliter la recherche et l'accès à un logement adapté ou l'adaptation d'un domicile pour les citoyens concernés.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un processus d'évaluation de l'offre de logement abordable et soutenir les actions entreprises pour en augmenter le nombre. 																	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir ces résidences ouvertes sur leur milieu pour un accès autonome à la vie communautaire et aux services publics et commerciaux. ▪ Privilégier l'établissement de résidences dans les zones densément urbanisées (ZPSA) où la vie est plus active et la marchabilité plus facile et ajuster la réglementation à cet effet. ▪ Avec les propriétaires et promoteurs, faciliter la connexion des résidences avec des zones vertes (parcs et corridors verts) et commerciales. ▪ Améliorer le partenariat des centres de loisirs avec certaines résidences et commerces dans un esprit de bénéfices mutuels. ▪ Favoriser l'intégration des résidences pour aînés en privilégiant les établissements dans les zones densément urbanisées, en facilitant la connexion des résidences avec des zones vertes et commercial vert, en améliorant le partenariat avec les centres de loisirs dans un esprit de bénéfices mutuels 																	

<p>COMMERCE ET SERVICE</p> <p>S'assurer qu'une offre de saine alimentation soit répartie sur l'ensemble du territoire. Exemple : épicerie, comptoir de fruits et légumes etc.</p> <p>Inciter les propriétaires de bâtiments de commerces et de services ainsi que tout bâtiment ouvert au public à se conformer et à optimiser leurs aménagements en appliquant une conception répondant aux normes d'accessibilité universelle.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser la possibilité de changer les règlements municipaux concernant les nouvelles constructions et commerces afin qu'ils répondent aux normes d'accessibilité universelle bonifiée. ▪ Favoriser l'implantation de commerces qui offrent et intègrent des services adaptés aux besoins des familles d'ici. 			 									
---	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--



Sécurité et justice



Faire en sorte que les gens et les familles éprouvent un sentiment de bien-être et puissent vivre en toute sécurité sur le grand territoire trifluvien.



Assurer aux personnes handicapées un service adapté à leurs besoins et aux contraintes physiques que génèrent leurs incapacités spécifiques.

Résultat escompté	Obstacle/défi	Mesure	Indicateur de réussite	Responsable Partenaires	Cible	Échéancier								État d'avancement/ Budget	
						2019		2020		2021		2022			
						S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2		
PRÉVENTION Mettre en place des stratégies et des outils d'informations pour assurer une meilleure sécurité des citoyens.		<ul style="list-style-type: none"> Maintenir la vérification des antécédents judiciaires pour les bénévoles et les employés et maintenir la gratuité pour les bénévoles des organismes accrédités qui ont une clientèle vulnérable. 		Loisirs Sécurité publique											
		<ul style="list-style-type: none"> Accroître la surveillance au centre-ville (Itinérants qui agressent les personnes vulnérables pour de l'argent). 		Sécurité publique											
		<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la surveillance accrue des stationnements réservés et saisir les vignettes frauduleuses. 		Sécurité publique SAAQ											
		<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les règles de conduite à respecter lorsqu'on utilise une aide à la mobilité motorisée sur les pistes multifonctionnelles, les voies publiques ainsi que dans les lieux publics. 		Sécurité publique Communication CIUSSS Organismes											
		<ul style="list-style-type: none"> Considérer et inclure les personnes avec des limitations fonctionnelles dans les programmes d'information, de sensibilisation et de prévention des incendies (dans les écoles, etc.). 		Sécurité publique CIUSSS BAIL Organismes											
		<ul style="list-style-type: none"> Installer des alarmes stroboscopiques ou autre système d'alarme dans les lieux publics pour assurer la sécurité des personnes sourdes en cas d'urgence. 		Sécurité publique											
		<ul style="list-style-type: none"> Dépistage de maladies et violence. Ce service joue un rôle préventif, il pourra être complété par un lieu avec les troisièmes lieux qui pourront inviter les personnes identifiées à devenir membres. Maintien et développement à plusieurs pathologies du programme de dépistage du service de sécurité en partenariat avec le CIUSS et les « Troisièmes lieux ». 													

<p>INTERVENTION</p> <p>Se doter des outils nécessaires pour améliorer l'intervention auprès des citoyens afin d'éviter des situations potentiellement dangereuses.</p> <p>Accroître l'efficacité des interventions en cas d'urgence qui impliquent des personnes en situation de handicap.</p>	Vitesse des automobilistes dans les ruelles dangereuses.	<ul style="list-style-type: none"> Déneiger une partie des trottoirs et des coins de rues des Forges et Champlain au coin de la banque pour faciliter le débarquement et l'embarquement des personnes utilisant le Transport adapté et se déplaçant en fauteuil roulant. 		Travaux publics															
	Manque de brigadiers sur les intersections dangereuses.	<ul style="list-style-type: none"> Déneiger le bateau pavé sur la rue des Forges donnant accès au trottoir pour se rendre à la salle Antonio Thompson les soirs de spectacles et de tempête et informer le personnel de la salle. 		Travaux publics															
		<ul style="list-style-type: none"> Exercer un suivi en matière de déneigement des arrêts de bus, des escaliers, des coins de rues où il y a des boutons pour feux piétonniers. 		Travaux publics															
		<ul style="list-style-type: none"> Porter une attention particulière aux stationnements réservés et le bord des trottoirs qui les longent dans les contrats de déneigement. 		Travaux publics															
		<ul style="list-style-type: none"> S'assurer d'un passage accessible lorsqu'on donne la permission d'installer un conteneur ou un échafaudage. 		Aménagement Travaux publics															
		<ul style="list-style-type: none"> Exiger de libérer les trottoirs et voies piétonnières de tous bacs roulants, poubelles dans les contrats d'enlèvement des déchets et des matières résiduelles. 		Travaux publics															
		<ul style="list-style-type: none"> Penser à un meilleur éclairage sur la rue St-Georges entre Champlain et Royale. 		Travaux publics															
		<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les inscriptions au programme Pair (il n'y a actuellement que 300 inscrits). Maintien, promotion du programme Pair du Service de Sécurité publique pour doubler le nombre d'ainés inscrits. 																	
		<ul style="list-style-type: none"> Sécurité quartier résidentiel (dos d'âne). 																	



Sensibilisation et formation

Résultat escompté	Obstacle/défi	Mesure	Indicateur de réussite	Responsable Partenaires	Cible	Échéancier								État d'avancement/ Budget		
						2019		2020		2021		2022				
						S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2			
EMPLOYÉS MUNICIPAUX Promouvoir les politiques sociales et l'importance des retombées sur le citoyen. Sensibiliser les employés municipaux envers les différentes réalités et besoins des citoyens.		<ul style="list-style-type: none"> Offrir une formation complémentaire aux corps policiers pour mieux intervenir avec les personnes ayant un handicap (connaissances de base et moyens de communications adaptés pour les personnes avec un trouble du spectre de l'autisme, de santé mentale ou ayant une déficience intellectuelle). 		Sécurité publique CIUSSS BAIL Organismes Sureté du Québec Ministère des transports												
		<ul style="list-style-type: none"> Former les pompiers de l'unité de soutien technique sur l'utilisation d'équipements spécialisés personnels (lève-personne, toile bariatrique de grande capacité et civière adaptée). Sensibiliser la direction des Ressources humaines et le Syndicat. 		Sécurité publique												
		<ul style="list-style-type: none"> Offrir une formation au responsable de l'organisation d'événements sur l'importance de l'accessibilité et les obstacles rencontrés par les personnes handicapées. 		Ressource humaines Loisirs												
		<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les bénévoles rattachés aux différents événements (Festivoix, Grand-Prix, etc.) à l'obligation d'accepter l'accès aux chiens guides et aux chiens d'accompagnement. 		Loisirs Organismes												
		<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et former les élus, les architectes, les inspecteurs et le personnel responsable de la planification des différents travaux d'ingénierie, d'architecture et d'urbanisme à l'importance de l'accessibilité universelle. 		Travaux publics Aménagement												
		<ul style="list-style-type: none"> Offrir une formation spécifique aux employés travaillant dans le secteur communication de la Ville sur les façons de penser, concevoir et développer du matériel d'information et de communication accessible. 		Communication												
		<ul style="list-style-type: none"> Avoir une participation active des responsables de l'approvisionnement aux différentes formations de l'OPHQ en ce qui concerne l'approvisionnement et qu'ils restent à l'affut des différentes publications sur le sujet. 		Approvisionnement												
		<ul style="list-style-type: none"> Offrir au personnel du complexe aquatique une formation annuelle sur l'accueil et les comportements à adopter lorsqu'une personne handicapée utilise les installations aquatiques. 		Loisirs												

		<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser le personnel affecté au déneigement aux difficultés auxquelles sont confrontées les personnes handicapées durant l'hiver (inclure cet élément dans le programme d'accueil des nouveaux employés). 		Ressources humaines Travaux publics UQTR CIUSSS Organismes														
		<ul style="list-style-type: none"> Produire un outil pour mieux expliquer, lors des séances de formation des employés municipaux, le déneigement des trottoirs et débarcadères du domaine public. 		Communication														
POPULATION		<ul style="list-style-type: none"> Offrir des ateliers sur l'installation des sièges d'appoint pour voiture et promouvoir le service de vérification des sièges installés. Promouvoir le service de burinage des vélos. Promouvoir la carte loisir. Promouvoir le programme pair Promouvoir le programme Atelier loisir. Promouvoir le Club culture. Mettre sur pied une campagne de sensibilisation. 																
Accroître la sensibilisation de la population envers la réalité et les besoins des personnes en situation de vulnérabilité.																		
MILIEU D'AFFAIRE		<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et offrir des services conseils sur l'accessibilité universelle aux promoteurs immobiliers. Remettre aux demandeurs de permis de construction de la documentation sur l'accessibilité universelle. 		Aménagement BAIL														
Promouvoir les politiques sociales auprès des partenaires du milieu des affaires.		<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les membres des Chambres de commerces et la SDC en identifiant des mesures permettant d'encourager les propriétaires dont les bâtiments ne sont pas régis par le Code de construction du Québec à favoriser dans leurs aménagements l'accessibilité universelle. 		IDÉ BAIL														
Inciter les partenaires d'affaires à accroître leur offre de service pour mieux desservir les citoyens.		<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une campagne de sensibilisation à l'installation d'emplacements réservés dans les stationnements des petits centres commerciaux et au respect de ces espaces en deux volets : (population en général, commerçants, propriétaires du Centre commercial ou de grandes surfaces). 		Sécurité publique Communication Organismes														



Transport actif et alternatif



Assurer aux membres de la famille l'accessibilité aux différents services reliés à la santé, au travail, aux études, aux loisirs et aux divers besoins économiques par un transport en commun bien organisé sur tout le territoire.



Faciliter le déplacement des personnes et leur offrir un service leur permettant d'accéder aux services publics et d'intégrer le marché du travail.

Résultat escompté	Obstacle/défi	Mesure	Indicateur de réussite	Responsable Partenaires	Cible	Échéancier								État d'avancement/ Budget
						2019		2020		2021		2022		
						S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	
TRANSPORT EN COMMUN Maintenir et accroître le service de transport en commun en termes de service à la clientèle tel que l'accueil, le développement de services en fonction des besoins exprimés par les usagers.	Certains chauffeurs montent le son de la radio pour enterrer le son des hauts parleurs, baissent ou coupent carrément le son pour ne plus entendre les indications. Commentaires : Il faut s'asseoir sous le haut-parleur pour entendre et encore. Des personnes vivant avec une déficience visuelle demandent parfois aux chauffeurs de les avertir lorsqu'on arrive à un arrêt précis, et ils oublient.	<ul style="list-style-type: none"> Former les chauffeurs aux besoins des personnes handicapées qui se servent du système intelligent (son). 		STTR										
		<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les chauffeurs d'autobus à la réalité des familles avec de jeunes enfants. 												
		<ul style="list-style-type: none"> Organiser une formation portant sur les façons de communiquer avec les personnes ayant une incapacité auditive et visuelle à l'attention des chauffeurs du transport régulier et adapté. 		STTR BAIL										
		<ul style="list-style-type: none"> Former un comité indépendant qui reçoit et analyse les plaintes, y inclure une personne avec des limitations fonctionnelles et un représentant du CIUSSS. Faire la promotion de ce comité en vue d'améliorer le service à la clientèle. 		STTR										
		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un comité d'usagers comprenant des représentants des personnes handicapées afin d'améliorer les services. 		STTR Organismes										
		<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les processus collaboratifs et de partenariat dans le développement des services en commun. 												
		<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'installation du système intelligent dans les autobus de transport régulier. 		STTR										
		<ul style="list-style-type: none"> Ajouter des bancs avec bras dans les abribus qui n'en ont pas et installer des bandes réfléchissantes sur tous les abribus. 		STTR										
		<ul style="list-style-type: none"> Aménager plus d'abribus et favoriser les autobus qui s'abaissent. 												
		<ul style="list-style-type: none"> Ajouter les numéros sur les autobus en caractère plus gros et contrastants sur le côté de la porte du véhicule. Accès amélioré au transport collectif. À la lumière de ce qui se fait dans d'autres villes, revoir les tarifs pour faciliter l'accès (gratuité et circuits) des aînés au transport public. 		STTR										

	Difficile de débarquer avec la poussette, car le débarquement est trop proche ou trop loin du trottoir. Retard après les pauses, passe tout droit quand il y a trop de jeunes.																						
TRANSPORT PERSONNEL Faciliter et sécuriser l'utilisation des aides à la mobilité motorisée sur le territoire.		<ul style="list-style-type: none"> Faire en sorte qu'on puisse prendre le transport en commun pour aller à l'île St-Quentin. Ajouter un arrêt proche de l'île. 		STTR																			
		<ul style="list-style-type: none"> Ajouter un arrêt d'autobus au coin des rues Saint-Christophe et Saint-François-d'Assise. 																					
		<ul style="list-style-type: none"> Rendre plus sécuritaires les débarquements dans la zone sur la côte Rosemont, proche de l'aréna, sur la butte. 																					
		<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'application du plan d'action du transport en commun régulier accessible et faire la promotion des réalisations. 				STTR CIUSSS Organismes																	
		<ul style="list-style-type: none"> Permettre la gratuité des accompagnateurs dans le transport en commun régulier. 				STTR																	
		<ul style="list-style-type: none"> Voir à instaurer une tarification familiale ou plus progressive en fonction de l'âge. 3,75 à partir de 6 ans c'est trop cher. 																					
		<ul style="list-style-type: none"> Se munir d'un autobus accessible pour faire les visites touristiques de la ville. 				IDÉ																	
		<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la gratuité des stationnements aux détenteurs de vignette de la SAAQ. 				Grefe																	
TRANSPORT ADAPTÉ Maintenir le service de transport adapté pour les personnes en situation de handicap. Améliorer les services offerts en fonction des besoins exprimés par les usagers.		<ul style="list-style-type: none"> Permettre de réserver en ligne le transport adapté. 		STTR																			
		<ul style="list-style-type: none"> Faire en sorte que le système de transport adapté couvre tous les secteurs de la ville. 				STTR																	
		<ul style="list-style-type: none"> Assouplir les règles d'admissibilité au transport adapté d'hiver pour les personnes vivant avec une déficience visuelle. 				STTR CIUSSS Organismes																	

« Quand on y pense, l'accessibilité universelle rend la vie confortable à tout le monde ». Patrick Fougeyrollas

En 2005, le gouvernement du Québec adoptait la [Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale](#). L'article 61.1 de cette Loi oblige chaque municipalité de 15 000 habitants et plus à adopter un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. La ville de Trois-Rivières est une des premières villes à répondre à l'appel l'année même de l'adoption de la Loi. Depuis, elle est une des (3) villes citées en exemple lors de la rencontre annuelle du Réseau des municipalités accessibles.

Les avantages d'un plan d'action sont bien plus que le simple fait de répondre à une obligation légale. Il y a des avantages économiques et des avantages positifs pour tous les citoyens de la municipalité.

Suite à des discussions avec l'Office des personnes handicapées du Québec, les plans d'action sont maintenant triennaux, transversaux avec les plans d'action des familles et des aînés, et tendent vers un partenariat avec le milieu communautaire, les institutions de santé, les institutions d'enseignement, etc.

POINT DE VUE SOCIAL

L'accessibilité d'une ville rend la vie plus facile à tout le monde, comme les personnes âgées qui en vieillissant perdent de leurs capacités physiques et cognitives, les nouveaux parents avec leur poussette, les travailleurs qui transportent de la marchandise, les services d'urgences, etc.

« Six impacts positifs du plan d'action pour la municipalité

1. *Des citoyens qui peuvent participer à l'ensemble des activités et services offerts.*
2. *Une conception de l'infrastructure et des services qui s'insèrent dans une politique de développement durable.*
3. *Une ville qui s'adapte au vieillissement de la population.*
4. *Une plus grande participation des citoyens aux activités démocratiques, comme les élections.*
5. *Une diminution des demandes d'accommodement et des plaintes.*
6. *Un impact économique important pour les commerces et le tourisme. »*

QU'EST-CE QUE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ?

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

« La notion d'accessibilité universelle existe depuis quelques années et s'inscrit dans une perspective de développement durable. »

« L'accessibilité universelle est le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents. »

L'accessibilité universelle correspond à la réalisation d'environnements et de services sans obstacle. Elle permet à tout le monde, qu'il vive ou non avec des limitations fonctionnelles, de :

- accéder aux mêmes bâtiments et aux mêmes lieux de culture, loisirs et vie communautaire;
- avoir accès aux mêmes informations;
- participer aux activités de la municipalité;
- avoir accès aux mêmes services, soit d'aller voter, s'inscrire et suivre une formation, emprunter un livre à la bibliothèque, se stationner, consulter le site web , contester son compte, postuler à un emploi ... et y travailler;
- etc.

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE EN 4 AXES

En reliant des questions toutes simples à chacun des 4 axes, cela permet d'identifier les obstacles existants dans la municipalité.

Axes de l'accessibilité universelle
1. Architectural et urbanistique
2. Programmes, services et emploi
3. Communications
4. Sensibilisation et formation

La politique québécoise « À part entière, pour un véritable exercice du droit à l'égalité » parle de la nécessité d'un virage inclusif. « Ce virage suppose de prévoir, dès la conception, un environnement physique et social qui tient compte des besoins de l'ensemble de la population, incluant ceux des personnes handicapées et de leur famille. Cela, de manière à ce qu'il ne soit pas nécessaire de recourir après coup à des adaptations, ou d'entreprendre des démarches particulières pour rendre possible l'intégration. Ce n'est plus aux personnes à s'adapter à des environnements non conçus pour elles, mais c'est la société qui doit tenir compte de la diversité des citoyens qui la composent. Accentuer le virage inclusif, c'est donc faire en sorte que tous les citoyens participent à la société québécoise, s'y reconnaissent et y contribuent, et que tous puissent bénéficier des changements. »

INCLUSION

Intimement liée à l'accessibilité universelle, l'inclusion « se fait à priori, avant la formation d'un groupe. On fait en sorte d'établir des règles applicables à tous. Faire de l'inclusion bien plus qu'un beau principe peut être facile. Les politiques publiques doivent devenir inclusives c'est-à-dire s'adresser à l'ensemble de la communauté où les personnes ayant des incapacités y sont incluses dès le départ. Des moyens concrets doivent être mis en place pour que ces citoyens aient accès à toutes les mesures et ainsi assurer l'inclusion. Les gens ayant des incapacités doivent pouvoir occuper les mêmes lieux et les mêmes champs d'action que l'ensemble de la société tout en satisfaisant leurs besoins spécifiques. Une optique inclusive plutôt qu'intégrative permet de concevoir des projets qui tiennent compte, dès le départ, de l'ensemble des besoins de tous les citoyens, sans nécessiter d'ajustements par la suite. Des exemples : prendre en considération les besoins spécifiques des personnes handicapées dès la conception des réseaux piétonniers ou de transport en commun. »

Trois-Rivières est très sensible à la notion d'une ville inclusive et travaille dans ce sens.

ACCESSIBILITÉ OU ADAPTATION

« L'approche adaptative consiste à adapter un environnement qui n'a pas été conçu pour les personnes handicapées dès le départ. Elle permet de corriger les problèmes ou les obstacles que rencontreront les personnes ayant une limitation fonctionnelle dans leurs activités de tous les jours, ce que nous appellerons ici les habitudes de vie.

Les mesures adaptatives sont entre autres utilisées pour corriger certains problèmes rencontrés dans les édifices patrimoniaux. Par exemple, si l'immeuble abritant l'hôtel de ville a été construit il y a plusieurs années et que seul un escalier permettait d'entrer par la porte principale, une rampe a pu être ajoutée pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

D'autre part, des mesures adaptatives ou d'accommodement peuvent être mises en place pour qu'une personne handicapée puisse avoir accès aux mêmes informations que l'ensemble de ses concitoyens. Pensons à la mise en place de moyens de communication tels que les SMS, le langage simplifié, l'orthographe alternative, etc. Les services d'accompagnement en culture, loisirs et vie communautaire pour un enfant handicapé qui participe aux activités du camp de jour en sont un autre exemple.

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'action municipal, bien que l'accessibilité universelle soit préconisée, il est adéquat d'identifier des mesures adaptatives pour contrer certains obstacles à la participation sociale des personnes ayant une limitation fonctionnelle. »

VISITABILITÉ

« Le concept de visitabilité existe depuis plus d'une décennie. La visitabilité consiste à concevoir et à construire des logements dotés de caractéristiques de base qui rendent le rez-de-chaussée accessible à tous. Au minimum, un logement visitable possède les caractéristiques suivantes :

- une entrée de plain-pied (à l'avant, à l'arrière ou sur le côté);
- des portes plus larges et un passage libre au rez-de-chaussée;
- une salle de bain (ou un cabinet de toilette) au rez-de-chaussée, accessible aux visiteurs qui utilisent des aides à la mobilité. »

Population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, municipalité de Trois-Rivières, Québec, 2012

	Femmes	Hommes	Total
15 à 64 ans	44 415	44 850	89 265
• 15 à 34 ans	16 510	17 250	33 760
• 35 à 64 ans	27 905	27 600	55 505
65 ans et plus	15 600	11 275	26 875
Total	60 015	56 125	116 140

Source: Institut de la statistique du Québec (2017b).

Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Trois-Rivières, Québec, 2012

	Femmes	Hommes	Total
15 à 64 ans	3 120	2 915	6 035
• 15 à 34 ans	580	570	1 150
• 35 à 64 ans	2 540	2 345	4 885
65 ans et plus	3 980	2 415	6 395
Total	7 100	5 330	12 430

Population d'enfants de moins de 15 ans selon l'âge et le sexe, municipalité de Trois-Rivières, Québec, 2012

	Filles	Garçons	Total
0 à 4 ans	2 945	3 090	6 035
5 à 9 ans	2 565	2 855	5 420
10 à 14 ans	2 770	2 945	5 715
Total	8 280	8 890	17 170

Source: Institut de la statistique du Québec (2017b).

Estimations du nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Trois-Rivières, Québec, 2012

	Filles	Garçons	Total
0 à 4 ans	30	45	75
5 à 9 ans	70	135	205
10 à 14 ans	75	135	210
Total	175	315	490

On peut en conclure que :

En 2012, un peu moins de 13 000 personnes de tous âges vivaient avec au moins une forme d'incapacité, soit environ 10.7 % de la population. La majorité d'entre eux vivent avec des difficultés au niveau de la mobilité, de la flexibilité et des douleurs. En appliquant ce pourcentage à la population de Trois-Rivières en 2018, nous avons 14 662 personnes qui vivent avec une ou des difficultés fonctionnelles. Il ne faut toutefois pas oublier que de plus en plus de personnes se retrouvent en situation de handicap, dû au vieillissement de la population et aux progrès de la médecine.

« ...le Québec assiste au renversement de sa pyramide des âges. D'à peine 6,8 % qu'elles étaient en 1971, les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront 25,6 % de la population québécoise en 2031, soit près de deux fois plus qu'en 2006. [Cette augmentation] ne sera pas sans effet en ce qui a trait à l'urbanisme et à l'organisation de nos villes. [...] Il faut donc adapter les territoires dès maintenant pour qu'ils permettent aux personnes âgées de vieillir dans leur quartier avec une bonne qualité de vie. »

L'Ontario évalue que d'ici 2036, « le revenu des personnes âgées et des personnes handicapées de l'Ontario représentera 40 % du revenu total de la population ontarienne, soit 536 milliards de dollars. »

SOURCES DES SUGGESTIONS

Les actions suggérées proviennent de plusieurs sources, soit :

- D'une consultation d'organismes sur réseaux personnes handicapées de Trois-Rivières et leurs membres
- D'intervenants du CIUSSS
- De la consultation publique faite sur le web en avril 2017
- De demande faites directement à BAIL-Mauricie
- Des commentaires recueillis lors du mini-rallye
- De pratiques exemplaires et jugées importantes, répertoriées sur le site web de l'Office des personnes handicapées du Québec et dans le document « Ma municipalité accessible » de l'organisme AlterGO
- D'actions répertoriées grâce à différentes sources comme le web, les plans d'actions d'autres villes, etc.
- De pratiques exemplaires suggérées par l'UQTR (programme de loisirs)
- De l'expertise de BAIL-Mauricie